

ni soins ni dépenses pour atteindre son but : on estime que la collection laissée à son décès ne lui avait pas coûté moins de 400,000 francs. Elle se compose, suivant le catalogue de M. Aimé Vingtriniér, son archiviste, de 18,600 articles, et, de l'aveu des hommes de science, jamais collection aussi importante n'a été formée en France pour l'histoire d'une grande ville ou d'une province.

Si cette bibliothèque était dispersée, il serait impossible de la reconstituer, même au prix des plus grands sacrifices. On y remarque, en effet, bon nombre de livres et de manuscrits dont il n'existe qu'un exemplaire : sa valeur comme collection historique est donc incalculable pour les Lyonnais.

A un autre point de vue, sous le rapport de son prix vénal, cette bibliothèque a une grande importance. Tel mince volume qui y figure, ne vaut pas moins de 1,500 francs pour le bibliophile, et, en somme, on peut évaluer hardiment 25,000 francs la valeur de 80 à 100 volumes d'auteurs lyonnais ou de pièces lyonnaises du xvi^e siècle.

A la mort de M. Coste, sa bibliothèque est passée entre les mains de M. Coste, son frère et son héritier, qui a offert d'en faire la cession à la ville.

L'administration municipale ne pourrait être indifférente à cette occasion d'ajouter à ses richesses historiques une collection si précieuse ; elle a donc accueilli avec empressement les offres de M. Coste.

Par une lettre que j'ai l'honneur de mettre sous vos yeux, M. Coste consent à céder à la ville la collection de son frère, telle qu'elle est désignée et détaillée dans le catalogue, en deux volumes, rédigé par M. Vingtrinier et imprimé par M. Perrin, et ce moyennant la somme de 40,000 francs, qui serait payable en dix annuités de